



**DONNONS DU CREDIT
A L'EMPLOI**

RAPPORT D'ACTIVITE 2007

**Présenté à l'Assemblée Générale
du 12 juin 2008**



ALSACE ACTIVE

FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

SYNTHESE.....	p. 3
PERSPECTIVES 2008	p.4
L'activité en 2007	
1- Création d'entreprise	
1-1 Accueil des porteurs de projet.....	p. 5
1-1.1 Evolution de l'accueil	
1-1.2 Typologie des porteurs de projet	
1-2 Expertise des projets de TPE.....	p. 6
1-2.1 Evolution des dossiers expertisés	
1-3 Accords donnés par le Comité d'engagements.....	p. 7
1-3.1 Nombre de financements accordés	
1-3.2 Répartition par secteurs géographiques	
1-3.3 Répartition par Fonds de Garantie	
1-3.4 Répartition par secteurs d'activité	
1-3.5 Ratios Accueil-Expertise-Financement	
1-4 Financements accordés par le comité d'engagement en 2006.....	p. 10
1-4.1 Montants et répartition par outils	
1-4.2 Les partenariats bancaires	
2- Les Entreprises solidaires	
2-1 Le financements des entreprises solidaires.....	p. 12
2-1.1 L'accueil des structures d'insertion et autres entreprises solidaires	
2-1.2 L'expertise économique et financière des structures	
2-1.3 Les financements accordés par le Comité d'engagement en 2007	
2-1.4 Évolution des interventions d'apport en fonds propres	
2-1.5 Ratios Accueil-Expertise-Financement	
2-2 Dispositif Local d'Accompagnement	p. 15
2-2.1 Le DLA : des compétences au service des entreprises solidaires	
2-2.2 L'impact des missions réalisées dans le cadre du DLA	
2-2.3 Le DLA : une approche partenariale	
3- L'impact sur l'emploi	p. 21
4- Le Pôle d'accueil des services à la personne	p.22
5 – Les autres partenariats.....	p. 26
6- Les instances associatives.....	p. 27
7- Les comptes 2007.....	p.28

SYNTHESE

L'année 2007 se caractérise une nouvelle fois par une croissance importante de l'activité (+ 32% sur le financement des TPE, +10% sur celui des entreprises solidaires).

Cette progression est essentiellement liée au développement de l'antenne de Mulhouse installée en Juillet 2006.

Au-delà des chiffres, cette année 2007 aura permis à Alsace Active de renforcer son image et son ancrage régional auprès des réseaux de l'économie sociale et solidaire, des collectivités territoriales et des services de l'État.

Les actions que nous menons tous les jours sur le terrain nous permettent aujourd'hui d'occuper un rôle d'acteur majeur et d'interlocuteur privilégié, tant sur le champ de la création d'entreprises que sur celui du développement de l'économie solidaire.

Les missions et l'activité d'Alsace active nous semblent bien identifiées et reconnues. Alsace active est apprécié pour sa connaissance de ces secteurs, ses compétences et la pertinence de ses outils.

Ainsi, en 2007, Alsace Active a pu renforcer sa position de manière significative :

- **Auprès de la Région Alsace :**
 - Convention de partenariat sur l'instruction des dossiers d'Aide au Conseil en direction des structures de l'économie solidaire
 - Création d'un Fonds Régional d'Investissement Solidaire (ISA)
- **Auprès du Conseil Général du Bas-Rhin :**
 - Abondement du Fonds d'Ingénierie du DLA 67 à hauteur de 30 000 €.
- **Auprès des Directions du travail**
 - Action régionale sur le champ des Services à la Personne
 - Reconnaissance de l'efficacité du DLA
 - Collaboration renforcée autour de l'expertise des Entreprises adaptées.
- **Auprès de la Caisse des Dépôts**
 - Création d'un Fonds Régional d'Investissement Solidaire (ISA)
 - Renforcement du soutien au financement des entreprises solidaires
 - Financement des DLA
- **Auprès des réseaux bancaires**
 - Rapprochement avec le Crédit Agricole
- **Auprès de différentes instances régionales représentatives du secteur de l'économie solidaire :**
 - CDIAE du Haut-Rhin
 - UHA Mulhouse – Master Ingénierie de projets dans l'ESS
 - ADEAN – Commission utilisation des fonds de revitalisation Johnson Control.
- **Auprès de partenaires privés qui ont apporté un soutien technique et financier**
 - La Fondation MACIF
 - Le Groupe REUNICA

L'année 2007 aura permis de contribuer à **la création et la consolidation de 627 emplois en Alsace :**

- 162 emplois correspondant à la création de 87 entreprises financées
- 67 emplois en insertion créés et 398 autres consolidés par le financement de 22 structures de l'économie solidaire.

Ces 109 projets ont bénéficiés de **566 000 € d'apport en fonds propres** et de l'octroi de **1 870 000 € de garanties bancaires** qui ont permis de mobiliser **3 780 000 € de prêts bancaires**

Ces résultats ont été atteints par Alsace Active grâce :

- A la stabilité d'une équipe de 7 salariés, fortement impliquée, et qui sait conjuguer au quotidien professionnalisme et solidarité.
- A l'implication et au soutien sans faille des bénévoles de l'Association, au sein des instances associatives et du Comité d'Engagements,
- Au réabondement à hauteur de 175 000 € du Fonds de Garantie bancaire, auquel ont participé le Conseil Général du Haut-Rhin (25 000 €), la Caisse d'Épargne d'Alsace (50 000 €) et la Caisse des Dépôts par la mobilisation du Fonds de Cohésion Sociale (100 000 €).
- Aux dotations à hauteur de 295 000 € du Fonds de Contrat d'Apport Associatif effectuées par la Caisse des Dépôts (145 000 €), la Caisse d'Épargne d'Alsace (100 000 €), l'ANSP (30 000 €) et la Fondation MACIF (20 000 €).
- Aux ressources financières apportées par la SIFA (Société d'Investissement France Active), avec une part croissante en provenance de l'Épargne salariale solidaire, offrant des perspectives de pérennité et de développement importantes,
- A la fidélité des autres partenaires qui interviennent dans le fonctionnement de l'Association, les services de l'État, la Caisse des Dépôts, la Région Alsace, le Conseil Général du Bas-Rhin, la Communauté Urbaine de Strasbourg, le Conseil Général du Haut-Rhin et la Maison de l'Emploi de Mulhouse, le Groupe REUNICA.
- Au soutien essentiel de France Active, et plus largement de l'ensemble des réseaux associatifs.

PERSPECTIVES 2008

2008 se présente comme une nouvelle étape dans la poursuite du développement des activités :

- **Un dynamisme constant des créations d'entreprises en Alsace, avec des enjeux importants sur la transmission et la reprise**, et le développement des activités sur le territoire du Haut-Rhin.
- **Les demandes croissantes de nos partenaires publics** à travers notamment la mise en œuvre du Plan de Cohésion Sociale, le Schéma Régional de Développement Économique, les politiques actives de développement local menées par les Conseils Généraux, les objectifs et programmes d'action des différentes Maisons de l'Emploi...
- **L'importance et l'avenir des Dispositifs Locaux d'Accompagnement** et le renouvellement de la confiance accordée à Alsace Active pour une nouvelle convention triennale 2007-2009.
- **La poursuite de l'animation du pôle d'accueil des porteurs de projets sur le champ des services à la personne et son extension sur le territoire du Haut-Rhin.**
- **Une présence renforcée auprès des structures d'insertion par l'activité économique**, et plus particulièrement les Chantiers d'Insertion, contraints de développer la part de leurs ressources provenant de l'activité économique pour compenser la baisse des financements publics,
- **L'objectif de promouvoir le mécénat de compétences.**

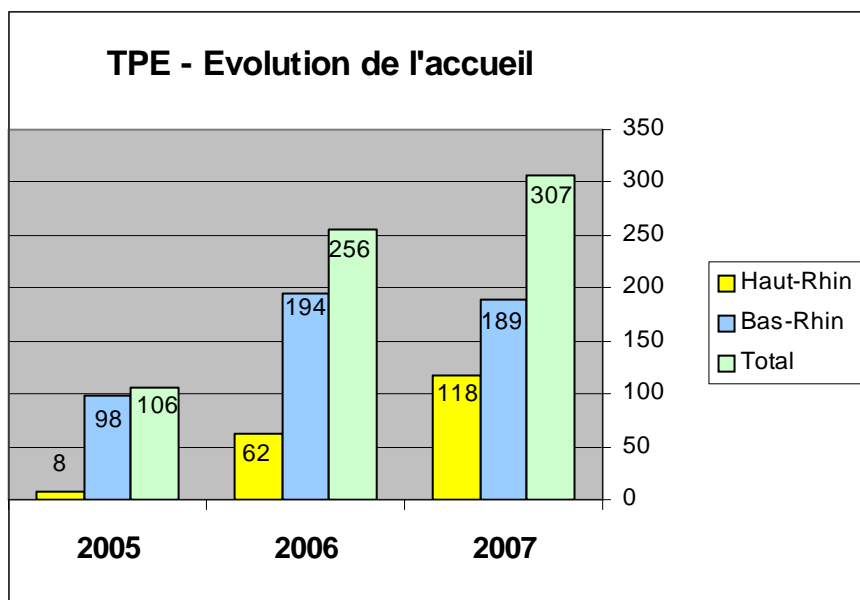
Alsace Active s'est fixé des objectifs ambitieux pour 2008 :

- **Consolider son implantation sur le territoire du Haut-Rhin**,
- Financer en Alsace **100 projets de créations d'entreprises**,
- **Poursuivre son développement sur l'expertise et le financement des projets de l'économie sociale et solidaire**, en partenariat étroit avec les services de l'État et les collectivités locales et à l'écoute constante des structures,
- **Assurer la pérennité de ses outils financiers**,
- Poursuivre l'animation des deux dispositifs DLA dans un souci permanent de qualité et d'ouverture vers l'ensemble des partenaires,
- **Progresser sur la formalisation du suivi des projets financés** dont le nombre ne cesse de s'accroître.
- **Mettre en place des outils et un plan de communication**
- **Développer le système d'information et optimiser la base financière en partenariat avec France Active.**

1- CREATION D'ENTREPRISE

1.1 ACCUEIL DES PORTEURS DE PROJET

1.1.1 Évolution de l'accueil



Depuis juin 1996, Alsace Active a accueilli 2 176 porteurs d'un projet de création ou reprise d'entreprise.

En 2007, Alsace Active a accueilli, pour un premier entretien, 307 créateurs, soit une augmentation de 20% par rapport à 2006 (256).

- 189 ont été accueillis au siège de Strasbourg
- 118 sur l'antenne de Mulhouse

L'évolution du nombre de personnes accueillies résulte de la montée en charge de l'activité de notre antenne mulhousienne, installée en juillet 2006.

La réussite de cette implantation, objectif prioritaire de l'année 2007, a été facilitée par la combinaison de plusieurs facteurs :

- le travail de Gilles DEMESY, notre chargé de mission, dont les qualités humaines et les compétences techniques lui ont permis de réserver un accueil de qualité aux porteurs de projets, mais aussi de tisser des bonnes relations avec les acteurs locaux,
- le travail remarquable de coordination réalisé par la MDEF du pays Mulhousien,
- le soutien du Conseil Général du Haut-Rhin dans le cadre du plan de revitalisation économique,
- la confiance accrue des réseaux bancaires qui orientent plus systématiquement les publics fragiles vers Alsace Active, reconnaissance de la qualité des expertises et de la fiabilité des décisions prises par le Comité d'engagement.

Cette évolution confirme la montée en charge progressive d'Alsace Active au sein des dispositifs de soutien à la création d'entreprise.

Le principe du **micro-crédit bancaire garanti** s'affirme comme une réponse pertinente pour permettre à des publics en situation de précarité de franchir le cap de la création et de créer ainsi leur propre emploi. Ces publics, bien que porteurs d'un projet économiquement viable, rencontrent souvent des difficultés pour accéder à un crédit bancaire, faute d'apports ou de garanties personnelles suffisantes.

Le micro-crédit bancaire garanti leur permet d'accéder à un emprunt aux meilleures conditions du marché, la première garantie offerte restant le taux de pérennité des entreprises créées, qui dépasse aujourd'hui 80% après 5 ans.

1.1.2 Typologie des porteurs de projet

307 personnes ayant un projet de création d'entreprise ont été accueillies en 2007 :

Répartition géographique : un rééquilibrage de notre activité sur le Haut-Rhin

- 189 sont issus du Bas-Rhin (61%)
- 118 sont issus du Haut-Rhin (39%)

La part des porteurs haut-rhinois est passée de 8% en 2005, 25% en 2006, et 39% en 2007, confirmant logiquement que la proximité géographique des créateurs et des réseaux reste le facteur essentiel du déploiement de l'activité sur un territoire.

Répartition par sexe : 57 % de femmes

- 176 sont des femmes
- 131 sont des hommes

Le pourcentage des femmes créatrices accueillies qui représentait 32 % des personnes accueillies en 2003, 40% en 2004, 50% en 2005 puis 62%, se stabilise aux environs de 60%.

Cette évolution illustre le grand intérêt porté au dispositif du Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF).

Répartition par âge : une augmentation des plus de 50 ans

- 29 ont moins de 25 ans soit 9%
- 213 ont entre 25 et 45 ans soit 69%
- 65 ont plus de 45 ans soit 22%

Cette répartition est assez proche des chiffres des années précédentes.

On note par ailleurs que les personnes de plus de 50 ans continuent de représenter un pourcentage important des porteurs de projet accueillis (16% en 2007).

Ces personnes sont majoritairement des demandeurs d'emploi de plus d'un an, pour qui la création de leur propre emploi apparaît parfois comme la seule possibilité de rebondir face à un marché de l'emploi qui leur reste défavorable.

Situation face au chômage

- 70 personnes sont au chômage depuis plus d'un an (dont 49 bénéficiaires de minima sociaux)
- 144 personnes sont au chômage depuis moins d'un an
- 93 sont dans des situations autres (salarié, femme au foyer,...)

Le pourcentage de bénéficiaires de minima sociaux représente 16% des personnes accueillies. 70% d'entre eux sont inscrits comme demandeurs d'emplois.

1.2 EXPERTISE DES PROJETS DE TPE

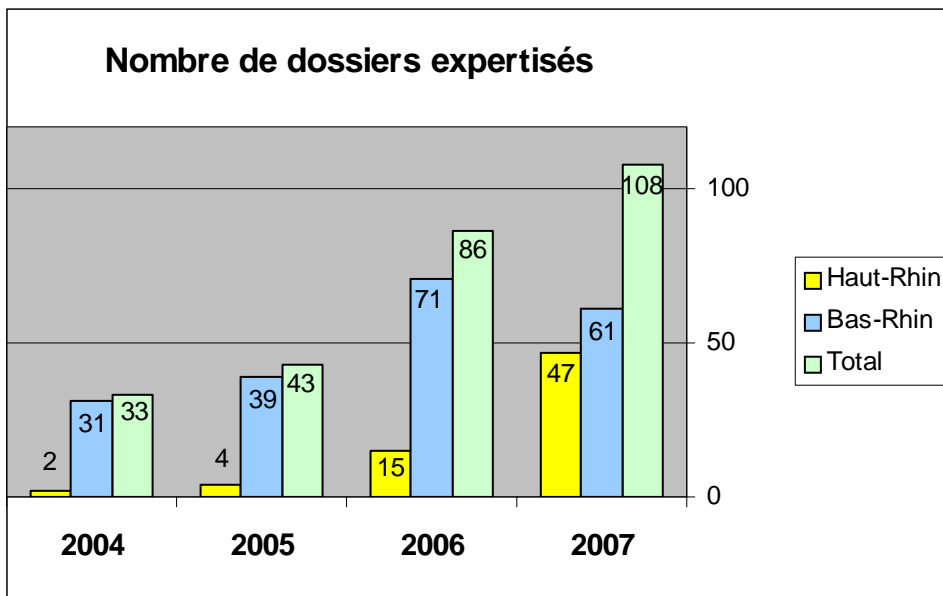
Cette phase d'intervention d'Alsace Active correspond à l'instruction, l'expertise et la qualification des dossiers.

Elle inclut également le travail d'ingénierie financière effectué pour chaque projet, en collaboration étroite avec le chargé professionnel de la banque.

Le temps de travail moyen consacré à un dossier de création d'entreprise est d'environ 16 heures.

1-2.1 Évolution des projets expertisés

Depuis sa création en 1996, Alsace Active a expertisé 785 dossiers de création d'entreprises (dont 289 dans le cadre du dispositif EDEN entre 2001 et 2003).



108 projets ont été expertisés en 2007 par l'équipe technique et présentés au comité d'engagements. Ils se répartissent comme suit :

- 47 sur le territoire du Haut-Rhin (43,5%)
- 61 sur le territoire du Bas-Rhin (56,5%)

Le nombre de projets expertisés en 2007 a progressé de 26% par rapport à 2006

1-3 ACCORDS DONNES PAR LE COMITE D'ENGAGEMENTS

1-3.1 Nombre de financements accordés en 2007

En 2007, les Comité d'engagements d'Alsace Active a émis **un avis favorable pour le financement de 87 projets** sur les 108 dossiers qui lui ont été présentés.

Ces décisions ont été prises au cours des 19 Comités d'engagements qui ont été réunis :

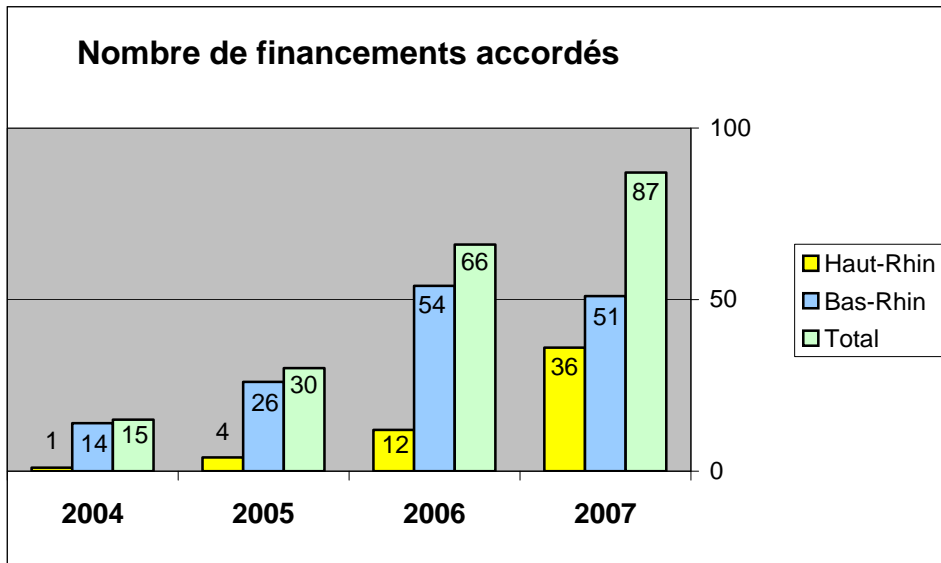
- 11 Comités ont été organisés à Strasbourg
- 8 Comités sur à Mulhouse (opérationnel depuis Avril 2007)

Les 87 projets financés en 2007 correspondent à la mise en place de 89 interventions financières, un même projet pouvant cumuler plusieurs financements complémentaires :

- 30 garanties bancaires accordées sur le Fonds de Garantie Alsace Active
- 59 garanties bancaires accordées sur le Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes

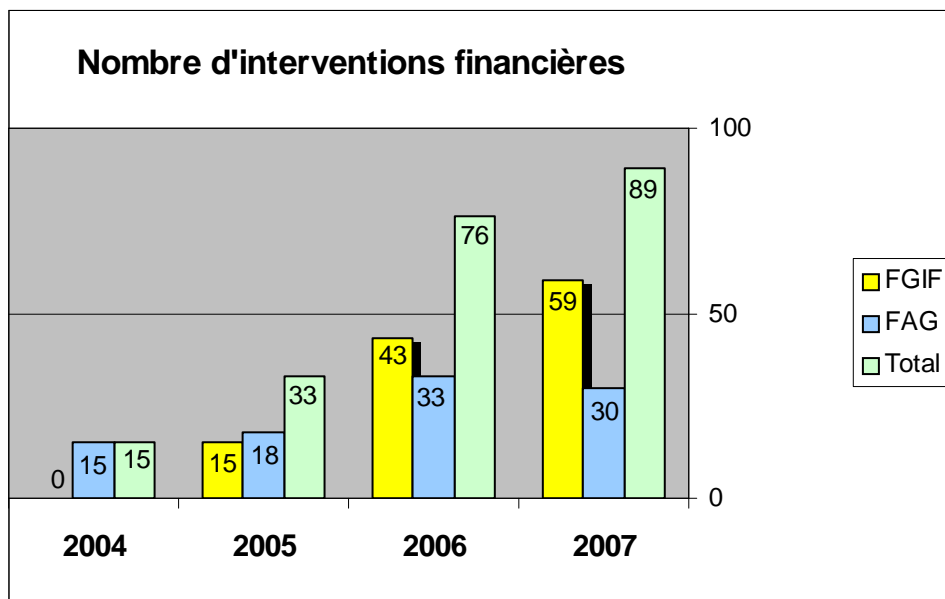
	Bas-Rhin		Haut-Rhin		Total
Total accords	51	59%	36	41%	87
Garantie bancaire FAG	22	73%	8	27%	30
Garantie bancaire FGIF	31	52%	28	48%	59

1-3.2 Répartition par secteurs géographiques (en nombre de projets) et évolution



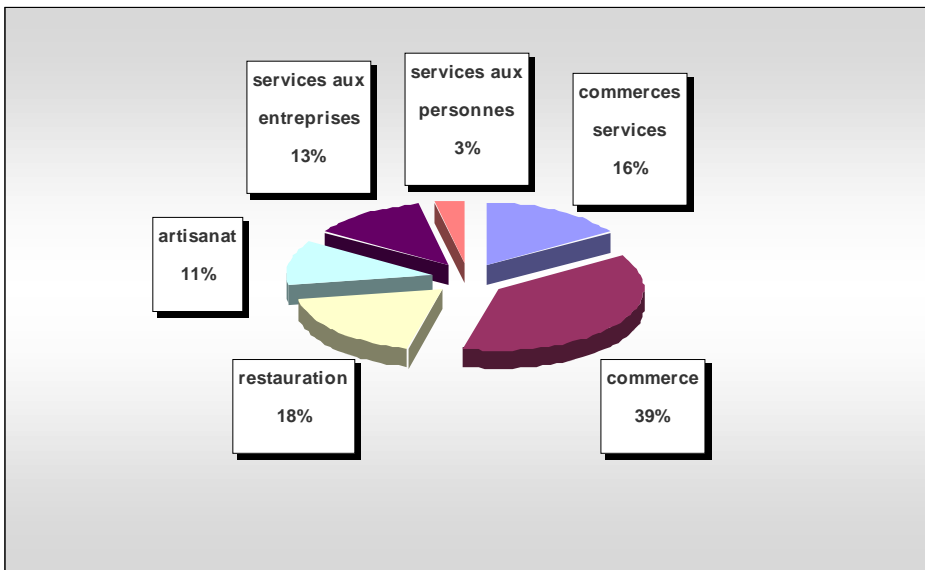
Le nombre de financements accordés est passé de 66 projets en 2006 à 87 projets en 2007, soit une **progression de 32%**.
L'activité a été multipliée par 4 depuis 2004.

1-3.3 Répartition par fonds de garantie (en nombre d'interventions financières) et évolution



Le Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes, mobilisé prioritairement, représente 2/3 des interventions financières effectuées en 2007.
La mobilisation du FGIF est en constante progression depuis Mars 2005, date à laquelle la délégation de ce Fonds d'Etat a été confiée à Alsace Active.
Le Fonds de Garantie géré localement par Alsace Active (hébergé par France Active Garantie) est mobilisé pour les projets portés des hommes en situation de demandeur d'emploi.

1-3.4 Répartition par secteurs d'activité

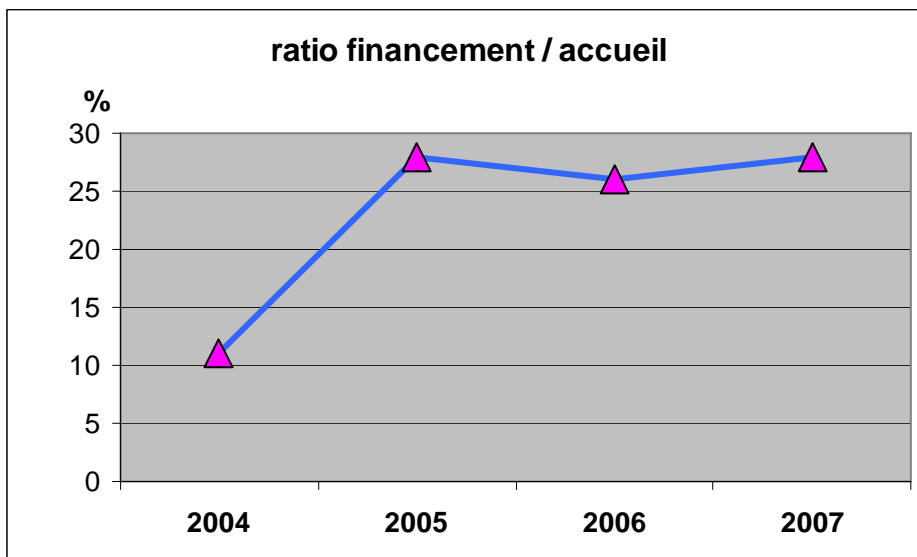


Sur les 87 financements accordés, 33 concernent des activités de commerce, essentiellement vers les particuliers (vêtements, alimentation, ventes à domicile, ...), 14 les commerces de soins ou services aux particuliers (coiffure, esthétique, pressing,...), 16 la restauration (restaurants, salons de thé, bar à vins,...), 10 des activités artisanales (garage, électricité générale, carrelage, sanitaire et chauffage,...), 11 des services aux entreprises (transport, conseil, nettoyage industrielle,...), et 3 les activités de service à la personne.

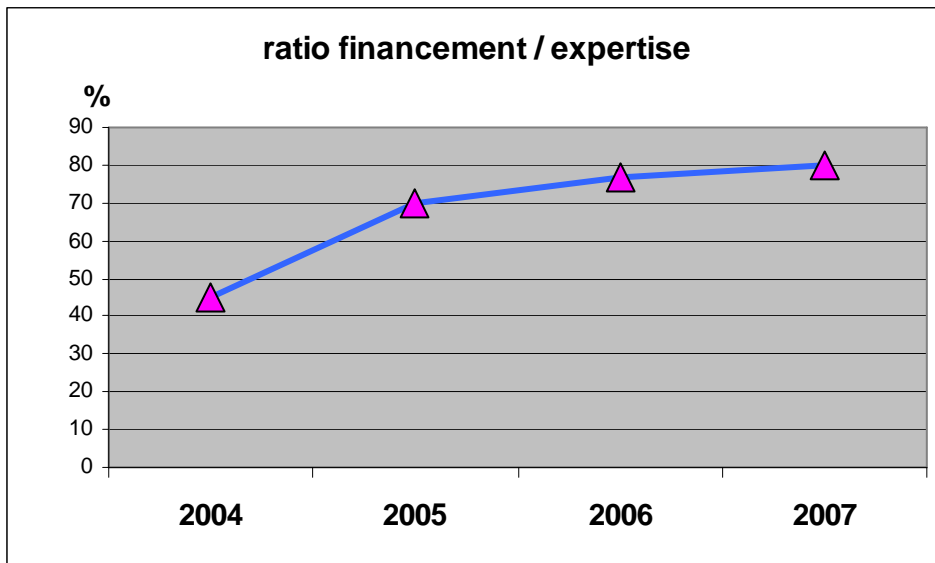
Les activités artisanales et les services aux entreprises sont en nette progression par rapport à 2006.

1-3.5 Ratios Accueil – Expertise- Financement

La part des projets financés par rapport au nombre de porteurs de projets accueillis est passée de 8% en 2003, puis 11% en 2004, 28% en 2005, 26% en 2006 et 28% en 2007.



La part des projets financés par rapport au nombre de projets expertisés accueillis s'élève à 80% en 2007, en légère progression par rapport à 2006 (77%) et à 2005 (70%).



Sur l'année 2007,

- 35% des personnes accueillies ont vu leurs dossiers expertisés (34% en 2006)
- 80% des dossiers expertisés ont obtenu un accord de financement (77% en 2006)
- 28% des personnes accueillies ont obtenu un accord de financement (26% en 2006)

1-4 FINANCEMENTS ACCORDES PAR LE COMITE D'ENGAGEMENTS EN 2007

1-4.1 Montants et répartition par outils

89 interventions en garantie bancaire accordées concernant 87 projets.

Outil	Nombre de concours	Montant des garanties accordées	Montant des prêts accordés
Garanties bancaires FAG	30	538 020	
Garanties bancaires FGIF	59	1 067 100	
TOTAL	89	1 605 120 €	3 269 015 €

Le montant des garanties accordées a progressé de 27% par rapport à 2005 (1 310 260 €) :

- stabilité pour les garanties accordées sur le Fonds de garantie Alsace Active (539 562 € en 2006)
- + 38% pour les garanties accordées sur le FGIF (770 698 € en 2006)

Le montant des prêts accordés a multiplié par 4 par rapport à 2005 (809 000 €)

Le montant moyen des garanties accordées est en légère diminution par rapport à 2006 :

- **18 450 €** (19 852 € en 2006)

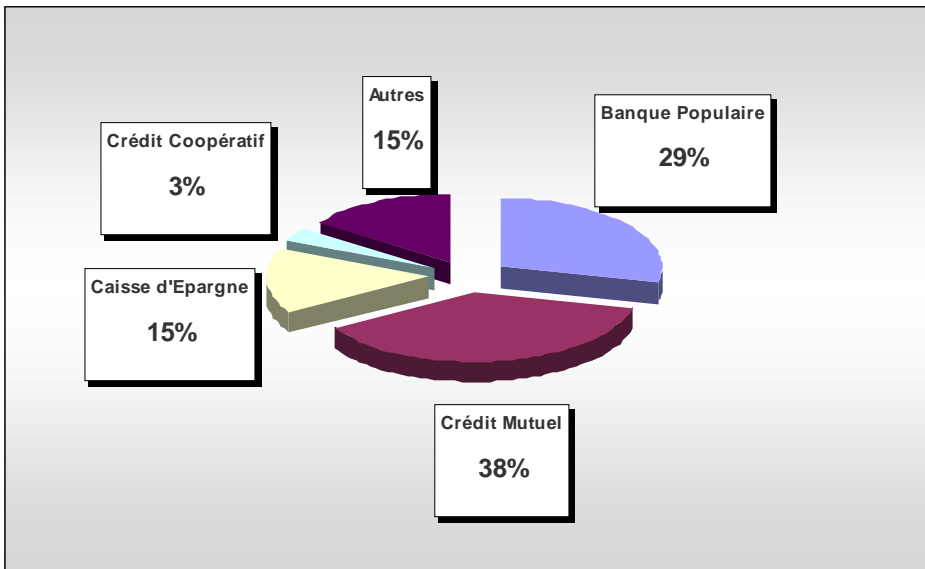
Le montant moyen des prêts octroyés également :

- **37 575 €** (39 029 € en 2006)

1-4.2 Les partenariats bancaires

Les interventions en garantie bancaire s'inscrivent prioritairement dans le cadre des conventions signées avec ses 4 banques partenaires : Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel, Banque Populaire et Crédit Coopératif. La gestion du FGIF en Alsace reste toutefois ouverte à l'ensemble du secteur bancaire.

En 2007, l'activité se répartit entre les différentes banques comme suit :



Le Crédit Mutuel (38%) reste le premier partenaire au vue du nombre de projets traités. (39% en 2006)
La Banque Populaire d'Alsace intervient pour 29% des dossiers (29% également en 2006)
Le nombre de dossiers traités en partenariat avec la Caisse d'Épargne d'Alsace enregistre une forte progression (15% des dossiers en 2007 contre 8% en 2006).

2 – LES ENTREPRISES SOLIDAIRES

Le développement de l'activité de financement des structures collectives, opéré à partir de 2004, ainsi que l'animation depuis Septembre 2002, des Dispositifs Locaux d'Accompagnement sur les deux départements alsaciens confèrent aujourd'hui à **Alsace Active un rôle majeur dans l'accompagnement technique et financier des structures d'utilité sociale développant une activité économique et créatrices d'emplois pour des publics en situation précaire.**

Ces années ont permis à Alsace Active de capitaliser une connaissance fine et approfondie :

- de ces structures et des secteurs d'activité qui les caractérisent,
- de leur environnement propre et des types de problématiques auxquelles elles sont confrontées,
- de l'expertise économique et financière de ces structures et de l'ingénierie de financement.

Ainsi au cours de ces cinq dernières années, Alsace Active aura :

- réalisé **608 diagnostics** auprès de structures associatives d'Alsace,
- assuré la maîtrise d'ouvrage de **384 missions d'appui conseil**, confiées à des consultants et portant sur un éventail de thématiques très large,
- effectué **94 expertises financières** qui auront permis de mettre en place **80 interventions en financement.**

Ces deux activités, financement et appui conseil, s'avèrent d'une grande complémentarité, l'appui conseil pouvant intervenir en amont ou en aval d'une intervention financière.

L'articulation de ces deux modes d'intervention permet à Alsace Active de garantir une grande cohérence dans son action, contribuant de fait à la pérennité des projets soutenus.

2.1 FINANCEMENT DES ENTREPRISES SOLIDAIRES

Alsace active dispose d'une palette d'outils financiers adaptés, destinés à permettre à ces entreprises une structuration satisfaisante de leurs fonds propres et pouvant être utilisés seuls ou couplés :

- Intervention **en garantie bancaire** sur un emprunt à moyen terme,
- **Contrat d'apport associatif**, réservé aux associations pour des montants inférieurs à 30 K€ (sans intérêts ni commissions, remboursable in fine sur une durée de 3 à 5 ans)
- **SIFA et FCP IE**, pour toutes les structures commerciales et les associations dont les besoins sont supérieurs à 30 K€ (intérêts 2%, durée 5 ans, franchise de remboursement sur 3 ans, plafond 320 K€ par outil)

Dans tous les cas, Alsace Active cherche à articuler ses interventions avec celles des banques et des organismes subventionneurs (Programme de subventions de la Région Alsace, Conseils Généraux, Fondations,...) et vise, à l'appui de l'expertise réalisée, à sécuriser l'ensemble des intervenants, en adaptant notamment le plan de financement à la capacité de remboursement de la structure.

Alsace Active offre à ces entreprises souvent sous-capitalisées et dont la finalité première n'est pas de faire des profits, la possibilité de disposer d'une structure financière adaptée, leur permettant de développer leur projet économique dans de bonnes conditions (investissements, BFR...).

L'intervention des professionnels d'Alsace Active se déroule en quatre phases :

- Accueil, visite sur site,
- l'instruction des dossiers, incluant une présentation de l'activité et de l'organisation de la structure, une étude approfondie du projet, l'analyse des comptes passés, un accompagnement pédagogique et l'expertise des documents financiers prévisionnels, la rédaction de la note de synthèse,...
- la préparation et le passage du dossier en Comité d'Engagement
- le back-office et le suivi post-crédation

2-1.1 L'accueil des structures d'insertion et autres entreprises solidaires

38 structures ont été accueillies en 2007, dans le cadre d'une demande de renforcement de leurs fonds propres. Leurs situations sont diverses : phase de création, de développement, de consolidation ou recherche de solutions pour faire face à des difficultés financières structurelles ou conjoncturelles.

Répartition géographique :

- 23 sont implantées dans le Bas-Rhin (60%)
- 15 sont implantées dans le Haut-Rhin (40%)

Répartition par type d'activité :

Parmi les 38 structures accueillies, on compte :

- 19 Structures d'Insertion par l'Activité Economique.
- 19 entreprises solidaires développant des services sur les champs suivants :
 - Culture, patrimoine : 6
 - Education Populaire : 2
 - Services aux personnes : 5
 - Entreprises Coopératives : 3
 - Autres : 3

Parmi ces structures, on dénombre 6 structures en phase de création, soit 16% des premiers accueils. Ce pourcentage est en nette régression. Les projets de création représentaient 20% de l'ensemble des structures accueillies en 2006 et 31% en 2005.

2-1.2 L'expertise économique et financière des structures

Sur l'ensemble des 38 structures accueillies dans le cadre d'une demande de renforcement de leurs fonds propres, **24 d'entre elles ont bénéficié d'une expertise financière qui a fait l'objet d'une présentation au Comité d'engagement d'Alsace Active.**

2-1.3 Les financements accordés par le Comité d'engagement en 2007

36 interventions financières accordées concernant 22 projets.

Outils	Nombre de concours	Montant des apports en fonds propres	Montant des garanties accordées	Montant des prêts accordés
Garanties bancaires Fonds Alsace Active	7		135 250	240 000
Garanties bancaires FGIE	6		130 000	270 000
Contrat d'Apport Associatif	14	256 000		
SIFA	5	160 000		
FCP IE	4	150 000		
TOTAL	36	566 000 €	265 250 €	510 000 €

Répartition géographique :

- 14 sont implantées dans le Bas-Rhin (63%)
- 8 sont implantées dans le Haut-Rhin (37%)

Répartition par type d'activité :

Parmi les 22 structures financées, on compte :

➤ 11 Structures d'Insertion par l'Activité Economique :

- Entreprises d'insertion : 4
- Chantiers d'insertion : 4
- Entreprises adaptées : 2
- GEIQ : 1

➤ 9 entreprises solidaires développant des services sur les champs suivants :

- Culture, patrimoine : 1
- Education Populaire : 1
- Services aux personnes : 5
- Entreprises Coopératives : 2
- Autres : 2

2.1.4 Évolution des interventions d'apport en fonds propres

Nombre de dossiers financés

2003	2004	2005	2006	2007
6	12	19	20	22

montants cumulés annuellement

	2003	2004	2005	2006	2007
Contrat apport associatif	74 000	140 000	265 000	380 000	256 000
SIFA		170 000	108 500	35 000	160 000
FCP IE	209 700	60 000	127 500	35 000	150 000
Total	283 700	370 000	501 000	450 000	566 000

Le nombre des structures financées est passé de 20 en 2005 à 22 en 2006, soit une **progression de 10%**.

Le **montant moyen des interventions** en financement est de **25 700 €**, en progression par rapport à l'année 2006 (22 500 €)

Les 566 000 € d'apports d'Alsace Active aux 22 structures bénéficiaires ont contribué au financement de plus de 3 000 000 d'€ de projets.

La consolidation des 22 plans de financement répartit la contribution des différents acteurs comme suit :

- **Alsace Active** : **20%**
- **Financements bancaires** : **30%**
- **Subvention des collectivités** : **30%**
- **Subvention de Fondations** : **5%**
- **Autofinancement** : **15%**

2-1.5 Ratios Accueil – Expertise- Financement

La part des projets expertisés et financés par rapport à ceux accueillis est largement plus importante que pour les projets individuels :

- 63% des structures accueillies ont vu leurs dossiers expertisés
- 58% ont vu leurs dossiers obtenir un accord de financement
- 92% des dossiers expertisés ont été financés

2.2 DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

Le DLA en quelques mots...

Alsace active anime depuis septembre 2002 le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) sur les deux départements alsaciens. Ce dispositif permet aux associations et entreprises solidaires de bénéficier de la mise à disposition d'un réseau d'experts.

Mis en place par l'État, la Caisse des Dépôts, les collectivités locales, le DLA a pour objet d'accompagner et de soutenir les associations et les entreprises solidaires dans leurs stratégies de développement de projets, de consolidation financière et de pérennisation de leurs emplois.

...et en quelques chiffres.

Près de 534 structures ont bénéficié d'un accompagnement DLA en Alsace depuis 2002. 460 missions ont été réalisées auprès de ces structures, dont l'ensemble représente un effectif moyen annuel de 5 360 emplois.

En 2007, Alsace active a :

- **réalisé 107 diagnostics auprès d'associations et entreprises solidaires,**
- **assuré la maîtrise d'ouvrage de 94 missions, d'appui conseil, confiées à des consultants et portant sur un éventail large de thématiques.**

2-2.1 Le DLA : des compétences au service des associations et entreprises solidaires

L'intervention des professionnels d'Alsace active dans le cadre du DLA permet à une association ou entreprise solidaire **de bénéficier d'un diagnostic partagé** de sa situation, de sa capacité de consolidation économique et de ses besoins d'appui. Un **plan d'accompagnement** est ensuite proposé. Il comprend une ou plusieurs actions d'appui sous forme **d'ingénieries individuelles ou collectives réalisées par des prestataires**. Le chargé de mission assure ensuite un suivi du plan d'accompagnement et **mesure l'impact** sur le développement des activités et des emplois.

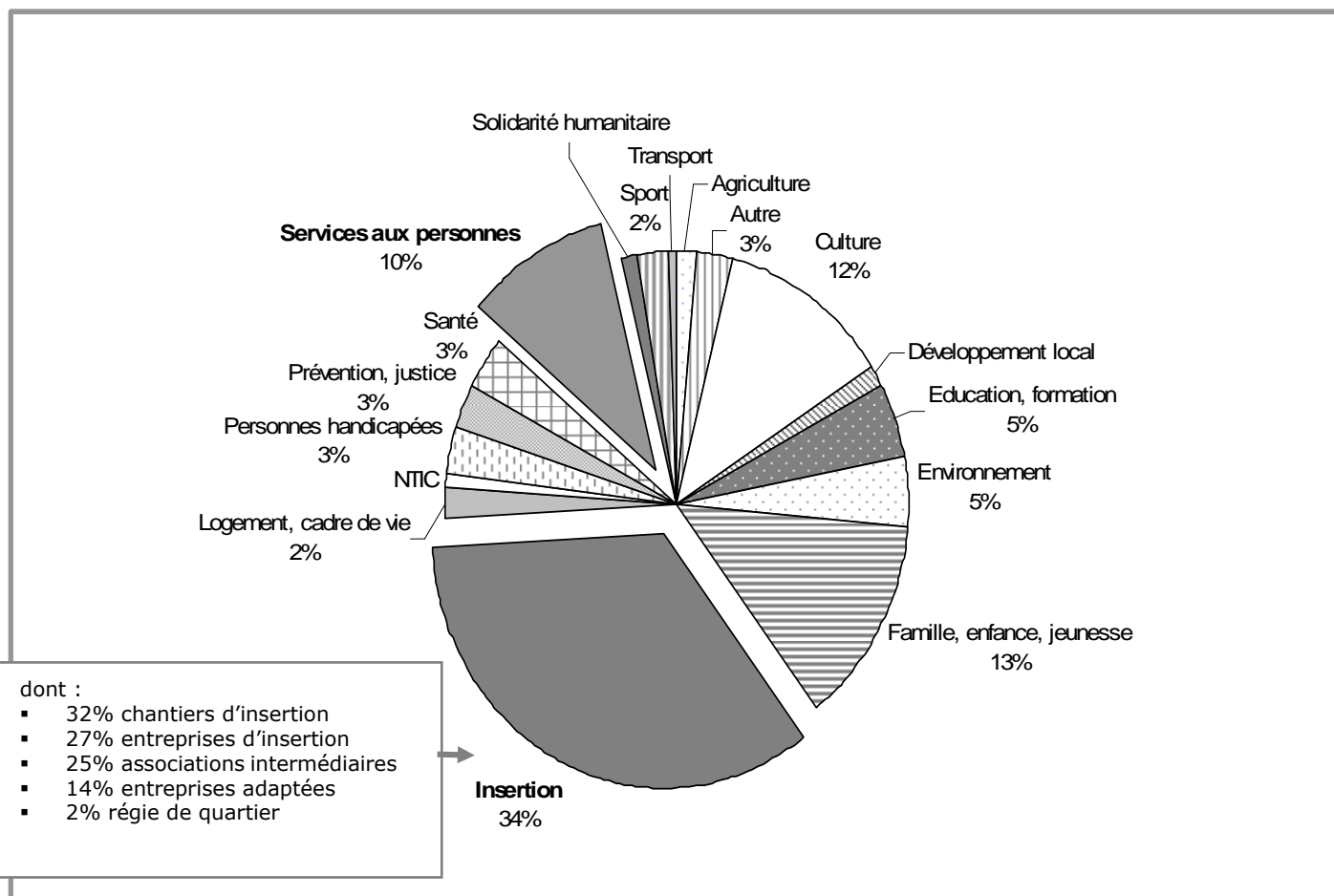
Les structures diagnostiquées

Le DLA s'adresse aux structures qui développent des activités et services d'utilité sociale et qui créent de l'emploi et une activité économique.

Il s'agit plus particulièrement de structures qui :

- ⇒ ont la volonté de consolider leurs activités, de pérenniser leurs emplois,
- ⇒ ont identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel externe,
- ⇒ s'interrogent sur leur stratégie de consolidation, de développement de leurs activités.

Répartition des structures diagnostiquées en 2007 par secteur d'activité



Les secteurs les plus représentés en 2007 sont l'**Insertion** (34%), la Jeunesse (13%), la Culture (12%) et les **Services à la Personne** (10%).

Depuis 2006, le nombre de structures des secteurs de l'insertion et des services à la personne bénéficiaires du DLA ont progressé de 42%.

L'apport en matière grise

Le DLA, par la mise à disposition de consultants, vise à permettre aux associations et entreprises solidaires :

D'acquérir une plus grande autonomie de gestion :

- ⇒ Capacité à se positionner sur un marché,
- ⇒ Diversification des sources de financement et des partenaires financiers,
- ⇒ Amélioration de leur gestion financière (mise en place d'une comptabilité analytique, de tableaux de bord...)

De renforcer l'ancrage territorial de la structure :

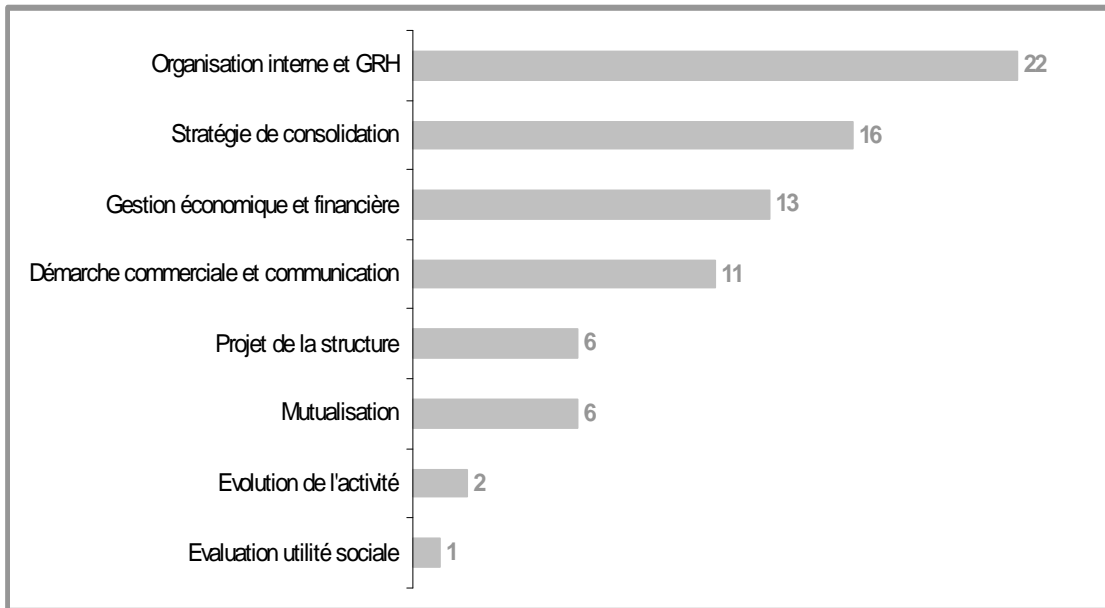
- ⇒ Capacité de la structure à enraciner des activités dans le territoire,
- ⇒ Communication extérieure,
- ⇒ Développement de partenariats, rapprochements et mutualisations avec d'autres structures...

De professionnaliser leur structure et développer les compétences des salariés et bénévoles :

- ⇒ Capacité à intégrer ses activités dans un véritable projet associatif,
- ⇒ Optimisation de l'organisation interne...

Le DLA permet de mettre en place des missions avec un prestataire extérieur pour l'accompagnement d'une structure - **ingénierie individuelle** - ou de plusieurs structures - **ingénierie collective**.

Répartition des missions individuelles réalisées en 2007 par thématique



Les ingénieries collectives regroupent :

- des **formations collectives** mises en place à partir des besoins récurrents exprimés par les acteurs de la vie associative. Ces formations ont été organisées pour transmettre les savoirs de bases aux dirigeants bénévoles et salariés leur permettant d'appréhender leur mission dans les meilleures conditions.

En 2007, les formations avaient pour thème :

- l'ingénierie de projet adaptée au secteur associatif,
- la comptabilité et la gestion financière,
- la communication,
- les modes de financement de projets: publics, privés, et européens,
- la gestion de ressources humaines : bénévoles et salariés.

En partenariat avec le programme URBAN, le DLA a mis en place des actions de formation à destination du monde associatif des quartiers sud de la Ville. Celles-ci portaient sur:

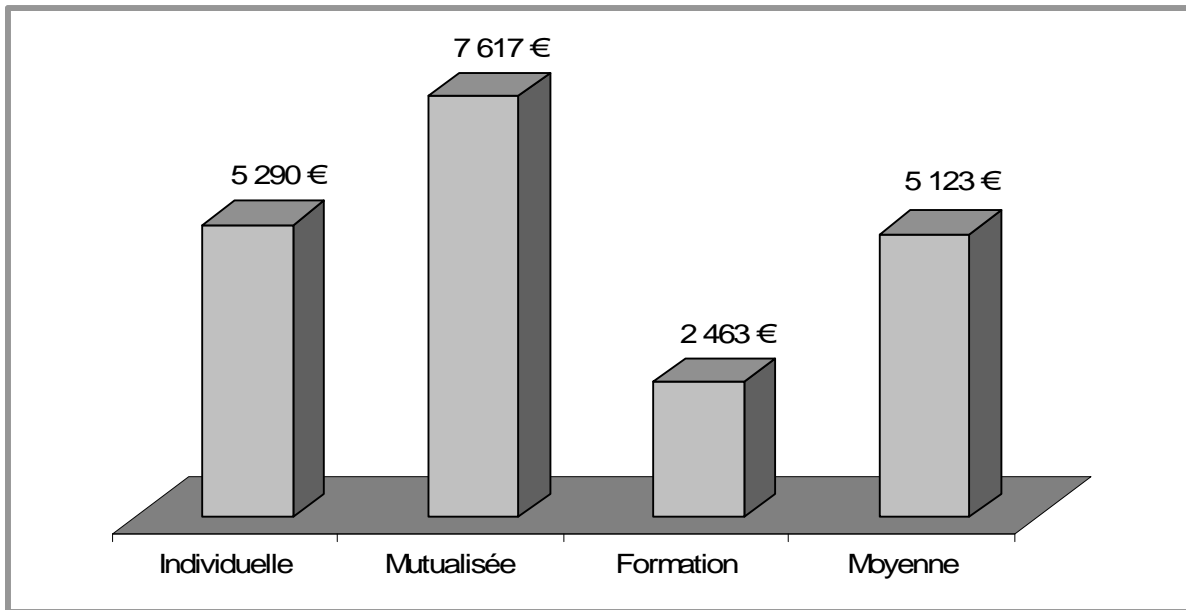
- le montage de projet,
- la communication au service du projet,
- le management de projet,
- rendre compte efficacement.

- des **ingénieries mutualisées** qui permettent de construire une approche « filière » pertinente et opérationnelle pour un ensemble de structures concernées par une même problématique.

Différents projets départementaux et/ou régionaux ont vu le jour en 2007 suite à un accompagnement mutualisé du DLA :

- ⇒ Mise en place d'une dynamique régionale des Restaurants Solidaires,
- ⇒ Construction de référentiels financiers et d'activité pour les associations d'éducation à l'environnement alsaciennes,
- ⇒ Réorganisation d'un ensemble de structures d'insertion: Entraide Emploi, Alternative Bois et Alternative Environnement avec création d'une structure de services à la personne,
- ⇒ Démarche collective auprès des chantiers d'insertion du Haut-Rhin sur le pilotage financier de ces structures et leur développement commercial...

Coût moyen d'une ingénierie en 2007



**En moyenne, une mission dure 5 jours.
35 consultants sont intervenus en Alsace dans le cadre du DLA en 2007.**

2-2.2 L'impact des missions de conseil réalisées dans le cadre du DLA

A l'issue de 2007, après 5 années d'activité, Alsace active, les pilotes et les partenaires du DLA en Alsace ont souhaité évaluer l'impact du dispositif afin d'en mesurer les effets.

Tout au long de ces années, le dispositif a connu des évolutions dans ses orientations en termes de cibles à atteindre. Ces évolutions illustrent la capacité d'adaptation du dispositif à de nouveaux enjeux. La signature de la convention « Agir pour l'Emploi 2008-2012 » le 18 mars 2008 entre le Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi et le Directeur Général de la Caisse des Dépôts témoigne de la reconnaissance acquise par ce dispositif.

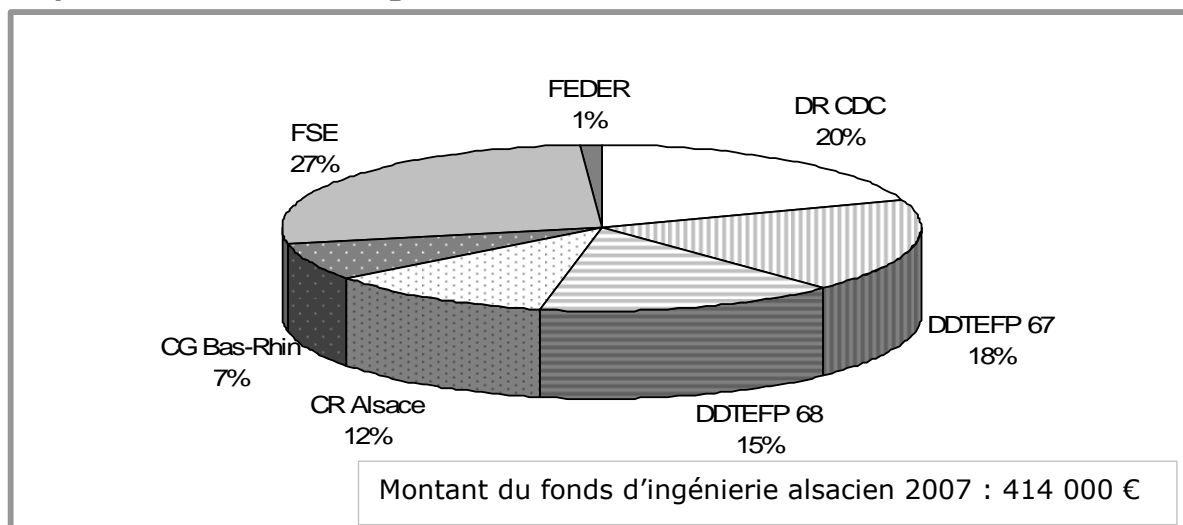
Depuis l'origine des DLA en Alsace en 2002, les différents financeurs ont investi plus de 2,6 millions d'euros. L'importance de ce montant mérite une évaluation rigoureuse afin d'apprécier la pertinence et la portée de ce dispositif innovant. Cette évaluation permettra de recadrer et de développer cet outil en toute connaissance de cause afin de l'ancrer durablement sur le territoire.

En 2008 sera ainsi réalisée une évaluation du dispositif par un cabinet extérieur afin de saisir les effets produits par les accompagnements et plus globalement analyser les apports du dispositif sur les structures bénéficiaires accompagnées et de mesurer les effets du dispositif sur les territoires

2-2.3 Le DLA : une approche partenariale

Les financeurs des actions du DLA

Répartition du fonds d'ingénierie du DLA en Alsace en 2007



2007 a été marquée par la confiance que les collectivités locales ont témoigné à Alsace active et au DLA. Une convention a été signée avec la Région Alsace et le Conseil Général du Bas-Rhin.

Les partenaires du DLA

Le DLA inscrit sa mission dans une approche très partenariale avec :

- ⇒ les réseaux de l'économie sociale et solidaire : France active, Avise, SARA, URSIEA, ARIENA, FNARS, CRES,
- ⇒ les fondations et entreprises : Macif, Kronenbourg, Eurogroup...

Il bénéficie d'un soutien des institutions : DDTEFP, SGARE, CDC et bénéficie d'un ancrage territorial fort auprès :

- ⇒ des maisons de l'emploi : Mulhouse, Thann,
- ⇒ des collectivités locales : Région Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Communauté Urbaine de Strasbourg...

A l'instar de 2006, le DLA a travaillé avec l'Avise et le Centre National et de Ressources Financements sur le montage d'une action de formation destinée aux techniciens des services de l'État, aux agents des collectivités sur la thématique et aux autres partenaires du dispositif : « Analyse et ingénierie financières des structures de l'économie sociale et solidaire ». Une quinzaine de personnes ont participé à cette action cette année.

Le DLA, une ouverture vers différentes ressources :

Le DLA contribue à l'accès à d'autres dispositifs ressources et à la mobilisation de compétences.

Il permet l'articulation notamment entre :

- ⇒ Les missions d'ingénieries individuelles et collectives,
- ⇒ Le mécénat de compétences,
- ⇒ Le transfert de Savoir Faire,
- ⇒ Les fonds de confiance...

Concernant le mécénat de compétences, Alsace active a en 2007 de façon expérimentale permis le rapprochement d'entreprises privées et de l'Economie Solidaire (Eurogroup et les Jardins de la Montagne Verte, Electricité de Strasbourg et Carijou, la Macif et Acces). Le mécénat de compétences constitue, pour Alsace active, une approche complémentaire à son action de financement et d'accompagnement des structures de l'Economie Solidaire. 2008, grâce à une convention passée avec la fondation Kronenbourg et la DIESES dans le cadre du CIMESS, permettra à Alsace active d'investir plus ce champs.

3 - L'IMPACT SUR L'EMPLOI

La mise en œuvre cumulée des différents outils financiers a eu l'impact sur l'emploi suivant :

En 2007

	Bas Rhin	Haut Rhin	Total
Emplois créés	161	68	229
- chômeurs créateurs	103	59	162
- entreprises solidaires	58	9	67
Emplois consolidés (développement entreprises collectives)	350	48	398
Total	511	116	627

En 2007, Alsace Active a contribué à la création ou la consolidation de 627 emplois en Alsace.

De 1996 à 2007

	Bas Rhin		Haut Rhin		TOTAL
	emplois créés (chômeurs créateurs ou création ent. collectives)	emplois consolidés (développement ent. collectives)	emplois créés (chômeurs créateurs ou création ent. collectives)	emplois consolidés (développement ent. collectives)	
1996	13				13
1997	12	22		75	109
1998	5		2	23	30
1999	6	20	25	21	72
2000	66	62			128
2001	58	17	3		78
2002	179	0	65	0	244
2003	194	145	47	0	386
2004	15	225	14	277	531
2005	63	49	19	72	203
2006	133	211	73	56	473
2007	161	350	68	48	627
TOTAL	905	1 101	304	584	2 894

Soit, en un peu plus de 10 ans :

- 1 209 nouveaux emplois créés par des chômeurs créateurs ou des structures collectives
- 1 685 emplois consolidés dans des entreprises collectives existantes

Depuis son origine, Alsace Active a contribué à la création ou la consolidation de 2 894 emplois (69% sur le Bas-Rhin - 31% sur le Haut-Rhin).

Soit, rapporté au total des produits des comptes de résultat depuis 1996 (2 823 354 €), un coût de 975 € par emploi créé ou consolidé.

4- LE PÔLE D'ACCUEIL DES SERVICES A LA PERSONNE

Le pôle d'accompagnement des porteurs de projet relevant des « services à la personne » a démarré sur le Bas-Rhin en juin 2006 à l'initiative de la DDTEFP 67. L'action s'est développée sur le Haut-Rhin à partir de janvier 2007.

Ce dispositif s'adresse à toutes les personnes désireuses de créer une entreprise dans le domaine des « services à la personne ».

Il vise à leur offrir une meilleure information et orientation, l'accès à des formations, un accompagnement individuel sur le montage de leur dossier, et plus largement à leur permettre de démarrer leur activité dans des conditions optimales.

En 2007, le pôle SAP s'est articulé autour de trois axes :

- L'organisation régulière de réunions d'information
- La mise en place de formations collectives
- L'accompagnement individuel

Alsace Active a animé la totalité du dispositif sur le Bas-Rhin et les réunions d'information sur le Haut-Rhin. L'Agence Vecteur a assuré les formations collectives et l'accompagnement individuel sur le Haut-Rhin.

Cette action a été financée par les DDTEFP 67 et 68, la DIIESES, et il est important de le souligner, par un **partenariat privé conclu avec le Groupe REUNICA**.

L'animation a été conduite dans une large approche partenariale, avec l'ensemble des réseaux de soutien à la création d'entreprises, mais également l'ANPE et les Maisons de l'Emploi.

4-1 LES REUNIONS D'INFORMATION

Ces réunions d'information ont pour objet d'aborder de façon globale le secteur des services à la personne à travers les thématiques suivantes :

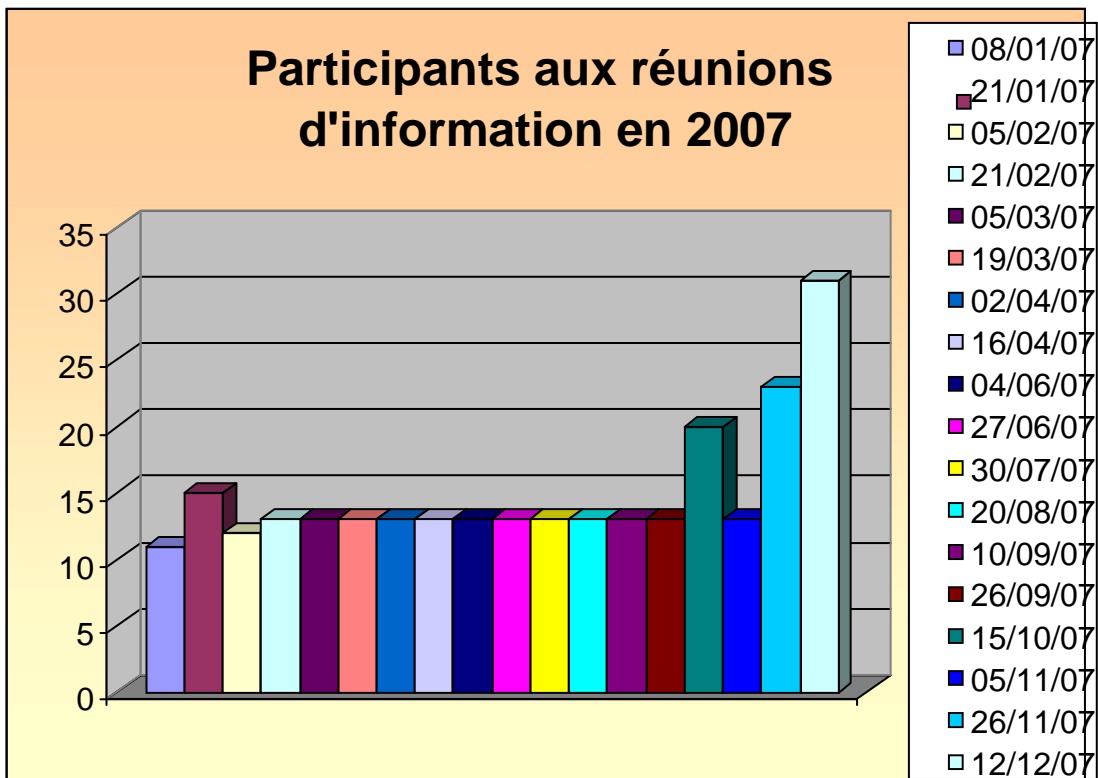
- l'ensemble des activités entrant dans ce champ, ainsi que leurs limites,
- les grandes lignes de la réglementation et des dispositions fiscales et sociales spécifiques à ce secteur,
- l'organisation de ce secteur, les différents acteurs, leurs missions et leurs compétences,
- la démarche de création d'entreprise,
- le dispositif d'accompagnement spécifique à ce champ d'activité.

38 réunions d'informations ont été organisées en 2007 dans les locaux des CCI

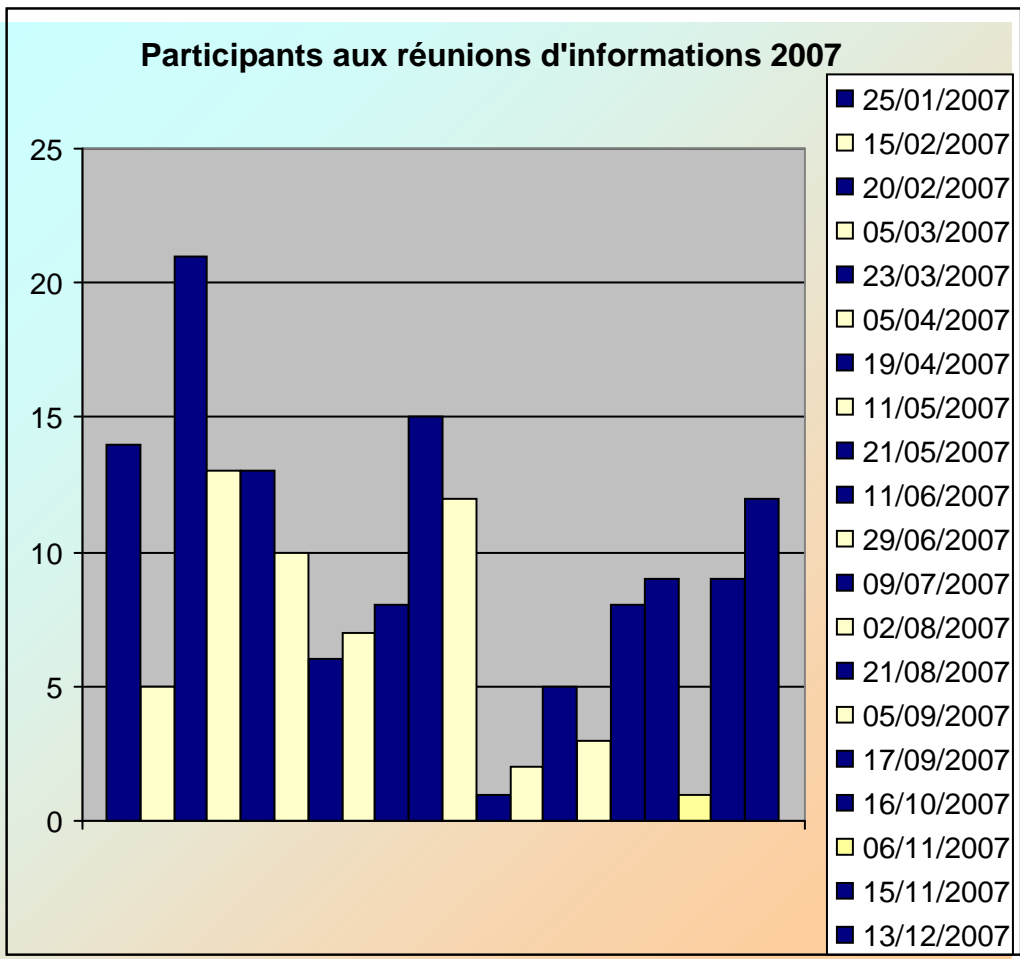
- 18 à Strasbourg
- 12 à Mulhouse
- 8 à Colmar

Elles ont réuni 442 participants

Réunions organisées sur le Bas-Rhin



Réunions organisées sur le Haut-Rhin



4-2 LES FORMATIONS COLLECTIVES

▶ DEMARCHE DE CREATION D'ENTREPRISE

Le contenu de cette formation reposait globalement sur les thématiques suivantes :

- Exposé des différentes formes juridiques
- Sensibilisation aux différents régimes fiscaux
- Information sur les aides à la création d'entreprise

- **2 modules d'une journée** chacun mis en place
- **7 participants accueillis**

▶ REGLEMENTATION APPROFONDIE SUR LE SECTEUR DES SERVICES A LA PERSONNE

L'objet de cette formation est de reprendre en une journée le contenu de la réunion d'information exposé en une heure et demi.

- **5 modules d'une journée** chacun mis en place
- **38 personnes accueillies**

▶ GESTION D'UNE ENTREPRISE DE SERVICES A LA PERSONNE

La formation qui s'est déroulée sur deux journées a abordé les thèmes suivants :

- La gestion d'une entreprise de Services à la Personne
- La gestion des contrats de travail au regard des contraintes du secteur des Services à la Personne

- **3 modules de deux journées** mis en place
- **20 personnes accueillies**

▶ GESTION DE LA RELATION CLIENTELE

Le contenu de cette formation reposait sur les thématiques suivantes :

- la **démarche commerciale** appliquée aux « services à la personne »
- les outils pour **prospector et contractualiser avec le client**
- le **suivi et la fidélisation du client**
- l'**éthique** dans les « services à la personne »

- **3 modules d'une journée** mis en place
- **35 personnes accueillies**

BILAN DES FORMATIONS

En dehors de leur contenu, ces formations ont été appréciées par leurs participants du fait de leur gratuité et de leur durée, ce qui leur permettait de bénéficier d'une certaine souplesse en terme de gestion de leurs agendas. Les modules proposés ont très largement répondu à leurs attentes et leurs ont donné la possibilité d'avoir une vision globale de la démarche de création d'entreprise dans ce secteur.

D'un point de vue général, la majorité des participants souhaitent créer leur emploi dans le cadre d'une petite entreprise (Entreprise individuelle ou Eurl). Nous avons toutefois rencontré l'un ou l'autre projet original telle que la création d'une SCOP (Société Coopérative) dans le domaine de l'assistance informatique.

Les formations leurs ont permis de faire le point sur leurs connaissances mais également sur leurs carences et sur les points à retravailler pour faire aboutir leur projet de création.

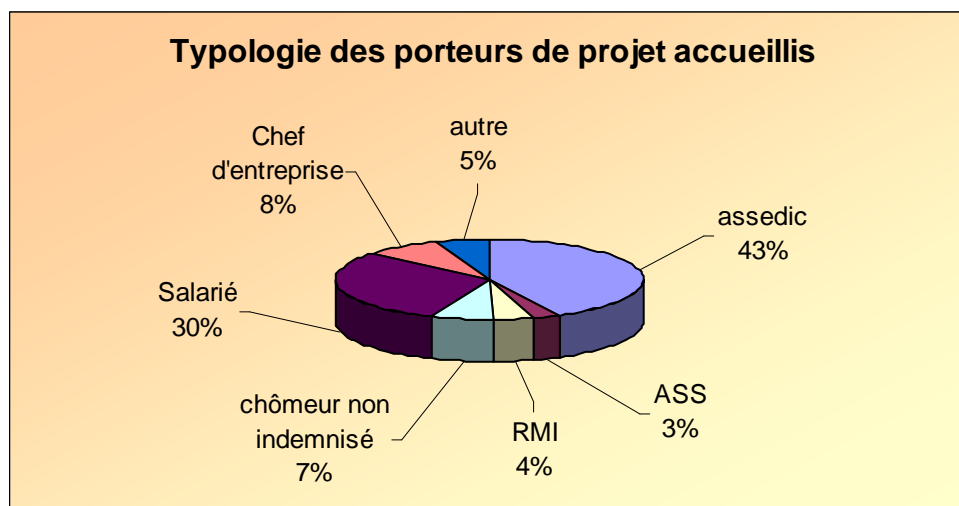
Ces formations constituent une première étape dans un processus d'acquisition de savoir. C'est aux porteurs de projet par la suite qu'il incombe d'approfondir leurs connaissances. En effet, il est difficile d'aborder tous les points lors de formations d'une ou deux journées.

Elles ont par ailleurs donné l'occasion aux participants de nourrir des échanges constructifs entre eux, de confronter leurs projets et leurs difficultés, de nouer des liens et parfois même d'ébaucher des partenariats.

4-3 L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

85 porteurs de projets ont bénéficié d'un accompagnement individuel au cours de l'année 2007, pour un total de 135 entretiens.

- **57 % des personnes** accueillies en entretien individuel sont **demandeurs d'emploi**
- **66 %** des porteurs de projet sont des **hommes**



CARACTERISTIQUES DES PROJETS SUIVIS

Pour 75% des personnes rencontrées, l'entretien individuel leur permet surtout d'avoir plus d'informations par rapport à ce secteur et de voir si leur projet de création peut s'inscrire dans le cadre de la loi Borloo.

Les personnes qui ont un projet de création plus avancé envisagent principalement de créer leur entreprise sous la forme d'une entreprise individuelle ou d'une Eurl. Il s'agit, pour la majorité de personnes au chômage qui souhaitent créer leur propre emploi mais avec peu de perspectives d'avenir et une lisibilité restreinte en terme de prospection clientèle.

La plupart des porteurs de projet souhaitent créer une entreprise de Services à la personne en démarrant avec l'agrément simple. Ils sont particulièrement intéressés pour proposer une offre de services « multi-activités » axés sur les activités de ménage, entretien du jardin, et petits bricolages.

Chaque porteur de projet accueilli est accompagné sur les différentes dimensions de son projet, ainsi une grille d'entretien a été mise au point.

5- LES AUTRES PARTENARIATS

France Active

France Active couvre aujourd'hui la quasi totalité du territoire national avec 38 Fonds territoriaux.

Outre les outils financiers mis à disposition, son soutien reste essentiel, en matière notamment d'assistance, de conseils et de formation.

Alsace Active participe régulièrement aux réunions des Présidents, aux réunions des Directeurs et à des groupes de travail sur l'évolution des outils financiers.

L'évolution des relations va dans le sens d'une plus grande délégation au Comité d'engagement d'Alsace Active en matière de décision de financement, permettant ainsi d'améliorer la réactivité de nos interventions financières.

Un « contrat de réseau » a été signé en 2007, en vue de bien clarifier et formaliser les relations entre la tête de réseau et le Fonds territorial, et les engagements de chacun.

Le réseau FIR et l'ADIE

Les relations avec ces deux réseaux restent excellentes.

Les partenariats mis en place se concrétisent sur le terrain par une bonne complémentarité des interventions respectives.

Alsace Active se retrouve notamment avec l'ensemble des plates-formes FIR et l'ADIE au sein du réseau OCRE.

Alsace Entreprendre

Nos deux structures ont eu l'occasion de travailler en partenariat sur l'accompagnement à la création d'une entreprise solidaire, produisant des services destinés aux entreprises.

La Chambre Régionale de l'Economie Solidaire

Nos deux structures devraient signer en 2008 une nouvelle convention de partenariat dans le cadre de l'articulation entre la mesure 4.23 et le DLA.

Les collectivités

Dans le cadre de ses activités, le DLA a initié un partenariat avec le SGARE et le Centre National et de Ressources Financements à travers le montage d'une action de formation destinée aux techniciens des services de l'État et aux agents des collectivités sur la thématique : « Analyse financière et ingénierie financière des structures de l'économie sociale et solidaire.

Une vingtaine de personnes a participé à cette action qui sera reconduite en 2008.

6 – Les instances associatives

Président	Alain VAUTRAVERS
Président d'honneur	Martial BELLON
Trésorier	Gérard FISCHER – Crédit Coopératif
Secrétaire	Pascal MONARD - URSIEA
Autres membres du bureau	Yves ZEHR Marc POYET – Crédit Mutuel

CREATION 1996

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

CIBLES D'ENTREPRISES

- Les micro-entreprises créées par des personnes en difficulté ;
- Les structures d'insertion par l'activité économique ;
- Les associations d'utilité sociale et créatrices d'emplois ;
- Les entreprises solidaires.

OUTILS FINANCIERS

Un fonds de garantie sur emprunt bancaire offrant une capacité de garantie à hauteur de 855 000 € à fin 2007 et doté par : la Communauté Urbaine de Strasbourg, le Conseil Général du Bas-Rhin, le Conseil Général du Haut-Rhin, la Région Alsace, la Fondation Macif, la Caisse d'Epargne d'Alsace, le Crédit Mutuel, le Crédit Coopératif, la Fondation Agir Pour l'Emploi, Suez, France Active, la CDC.

PARTENARIATS TECHNIQUES

Adie, CCI, CMA, Conseil Général 67 et 68, CRES (Chambre Régionale de l'Economie Solidaire), DDTEFP 67 et 68, Fondation de la 2de Chance, Fondation MACIF, URSCOP, OGACA, 7 Plates-formes d'Initiative Locale d'Alsace (PFIL), Région Alsace, Secrétariat Général aux Affaires Régionales et Européennes, Tempo, Alsace Entreprendre, URSIEA, Vecteur.

PARTENARIATS BANCAIRES

Crédit Mutuel, Caisse d'Epargne d'Alsace, Banque Populaire, Crédit Coopératif.

COMITE D'ENGAGEMENT

Strasbourg et Mulhouse : Ils sont composés d'1 représentant de France Active, de dirigeants d'entreprises, des représentants des banques partenaires, de l'URSIEA, du PLIE, de la Région Alsace, de la CCI, de la Fondation Macif.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de **14 membres répartis en 5 collèges** :

- **Socio-économiques** : 4 (*Martial Bellon, Alain Vautravers, Henri Dreyfus, Yves Zehr*)
- **Banques et établissements financiers** : 4 - Crédit Mutuel (Marc Poyet), Crédit Coopératif (Gérard Fischer), Caisse d'Epargne (André Sauter), Banque Populaire (Dominique Friderich)
- **Partenaires** : 4 - France Active (Barka Bouzaga), Fondation Macif (Eric Gignet), URSIEA (Pascal Monard), Caisse des dépôts et consignations (Valérie Gachet);
- **Collectivités** : 1 - la Communauté Urbaine de Strasbourg (Catherine Trautmann)
- **Usagers** : 2. Yvonne Lelay et Courséclair 67 (Reiner Schamschula)

L'EQUIPE

Elle se compose de 7 salariés :

- **Jean-Yves MONTARGERON, Directeur**
- **Sonia MEYER, Directrice Adjointe, chargée de mission TPE**
- **Nadia OUROUH, Chargée de mission DLA 68**
- **Noëlle EWERHARD, Chargée de mission Services à la Personne**
- **Gilles DEMESY, Chargé de mission TPE 68**
- **Cécile DUPRE LA TOUR, Chargée de mission DLA 67**
- **Thomas CHANDESRIS, Chargé de mission projets collectifs**

7 - LES COMPTES 2007

7-1 Comptes de bilan au 31/12/2007

ACTIF	2007	2006	PASSIF	2007	2006
Immobilisations incorporelles	0	0	Capitaux propres	1 818 150	1 518 327
Immobilisations corporelles	2 934	1 104	Fonds associatif	1 678 637	1 384 150
Immobilisations financières	1 394 251	933 152	report à nouveau	134 177	128 924
dont FAG	383 641	302 607	résultat exercice	5 336	5 254
dont local	4 494	1 434	Fonds dédiés	0	0
dont titres immobilisés	1 116	111			
dont apports associatifs	1 005 000	629 000	Provisions pour risques	0	0
Créances	215 371	268 804	Dettes	323 937	400 398
dont prêts d'honneur	44 656	54 745	emprunts et dettes	3 317	26 787
dont subventions en attente	155 165	175 071	dettes fournisseurs	21 004	18 709
autres	10 039	34 045			
Charges constatées avance	5 511	4 943	dettes fiscales et sociales	84 772	68 690
VMP	288 814	303 536	autres dettes	184 844	249 812
Disponibilités	240 717	412 129	Produits constatés avance	30 000	36 400
TOTAL ACTIF	2 142 087	1 918 725	TOTAL PASSIF	2 142 087	1 918 725

7-2 Comptes de résultat au 31/12/2007

	2007	2006
Subvention Conseil Général 67	30 500	30 500
Subvention CUS	23 000	23 000
Subvention Conseil général 68	30 000	15 000
Subvention MEF Mulhouse	12 000	12 000
DLA 67/68 - CDC/DDTEFP	120 000	124 250
FSE	38 142	28 374
France Active « FINES »	19 000	15 000
Subvention CDC "FINES"	26 000	30 000
Subvention Région Alsace	23 518	22 408
Subvention CPE 67 et 68	35 500	33 000
Prestations FGIF/OSEO	20 357	9 162
Groupe Réunica -DIIESES	25 000	
Transferts de charges	2 613	10 583
Autres Produits	507	1 420
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	406 137	354 697
Achats	6 820	5 288
Personnels extérieurs	902	949
Autres charges externes	87 615	88 887
Charges de personnel	315 318	253 944
Dotation aux amortissements	5 210	1 768
Impôts et taxes	1 282	2 048
Dotation aux provisions		
Autres charges	733	1 295
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	417 880	354 179
RESULTAT D'EXPLOITATION	-11 743	518
Produits financiers	11 292	4 906
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	11 292	4 906
Charges financières	0	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0	0
RESULTAT FINANCIER	11 292	4 906
Produits exceptionnels	6 465	
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 465	0
Provisions pour risques généraux		
Charges exceptionnelles		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 465	0
IS	678	170
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 336	5 254

Nous remercions nos partenaires :

